

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

-----  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2019

**Janvier 2022**

**Directeur Général, Directeur de publication** **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Samba NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Oumar FALL
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Hawa SAMBA
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (p.i.)	Meissa NDOUR

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Assane THIOUNE, Jean Rodrigue MALOU, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR/Khady BA
2. EDUCATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
3. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
4. SANTE	Amy Collé CISSE
5. JUSTICE	Maguette SARR
6. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
8. AGRICULTURE	Kandé CISSE
9. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
10. ELEVAGE	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
11. PECHE ET AQUACULTURE	Khadim SOURANG
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. BTP	Madiaw DIBO
14. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Abdou Aziz DIOUF
16. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar Senghor/ Sophie DIOP
17. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK
18. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE / Baba NDIAYE
19. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ/ Ndeye Mareme dit Maguette DIOP
20. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE / Mamadou THIOUB
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO/ Abdoul Aziz DIAW
22. MINES, CARRIERES ET ENERGIE	Woudou DEME KEITA

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

En 2019, l'activité d'élevage représente 3,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) et contribue à hauteur de 0,1 point à la croissance économique (4,4%). L'activité occupe près d'un tiers des ménages et près de la moitié de la population rurale<sup>1</sup>. L'importance du secteur dans l'atteinte de la sécurité alimentaire, la nutrition et la création d'emplois amène les autorités à entreprendre des actions pour son développement. Ainsi, le secteur de l'élevage figure parmi les secteurs prioritaires du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Son développement participera, entres autres, à renforcer la sécurité alimentaire et à rééquilibrer une balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires, à développer des filières intégrées compétitives, à haute valeur ajoutée, à préserver les équilibres socio-économiques et à dynamiser l'économie rurale (axe 1 du PSE).

Ce présent chapitre fait état de la situation du secteur de l'élevage en 2019. Il est subdivisé en trois sections : la première présente les orientations stratégiques du secteur ; la deuxième se focalise sur les performances du secteur et la troisième relate les contraintes qui entravent son développement.

---

<sup>1</sup> PSE, Plan d'action prioritaires 2019-2023

## X.1. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Dans le cadre du PSE, la politique de l'élevage doit permettre de créer à l'horizon 2035 « *un secteur de l'élevage compétitif, satisfaisant de manière durable la demande nationale en produits animaux et assurant la promotion socio-économique de ses acteurs* ». A cet effet, cinq (05) axes d'interventions stratégiques ont été définis. Il s'agit :

- ❖ de l'accroissement de la productivité et des productions animales ;
- ❖ de la création d'un environnement favorable au développement durable des systèmes d'élevage ;
- ❖ de l'amélioration de la mise en marché des produits animaux ;
- ❖ du renforcement du cadre institutionnel d'intervention ;
- ❖ du développement des infrastructures relatives à l'élevage.

La mise en œuvre de ces axes a été effectuée à travers des programmes déclinés en projets et actions et consignés dans le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) du Ministère chargé de l'élevage. Ils sont au nombre de quatre (04) :

- ❖ Programme 1 : « productions animales »

L'objectif global du programme est d'accroître la productivité et les productions animales. Plus spécifiquement, il s'agira de moderniser et d'intensifier de manière progressive les exploitations d'élevage et de créer un environnement favorable au développement durable des systèmes d'élevage.

- ❖ Programme 2 : « santé animale et sante publique vétérinaire »

Le but est d'améliorer la santé animale et la santé publique vétérinaire. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ✓ contrôler et éradiquer les maladies prioritaires ;
- ✓ renforcer la sécurité sanitaire des denrées d'origine animale.

- ❖ Programme 3 : « mise en marche des produits animaux »

Ce programme vise à promouvoir la mise en marché de produits animaux de qualité, au travers des actions prioritaires suivantes :

- ✓ action 1 : renforcement des infrastructures et équipements de collecte, de transformation et de commercialisation des produits animaux ;
- ✓ action 2 : valorisation des produits animaux et promotion de la création de produits innovants et adaptés à la demande ;
- ✓ action 3 : soutien au programme "Mise en marché des produits animaux".
- ❖ Programme 4 : « pilotage, coordination et gestion administrative »

L'objectif global est d'améliorer la gouvernance du secteur dans la perspective de la mise en œuvre des réformes sur les finances publiques.

Par ailleurs, en vue de renforcer la productivité du secteur et également de consolider les acquis, les mesures et les réformes ci-après ont été entreprises :

- ✓ la nécessité d'adapter le crédit au cycle de production ;
- ✓ le renforcement des infrastructures d'appui à la production ;
- ✓ la structuration des filières ;
- ✓ la création d'un environnement favorable au développement durable des systèmes d'élevage, etc.

## **X.2. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE**

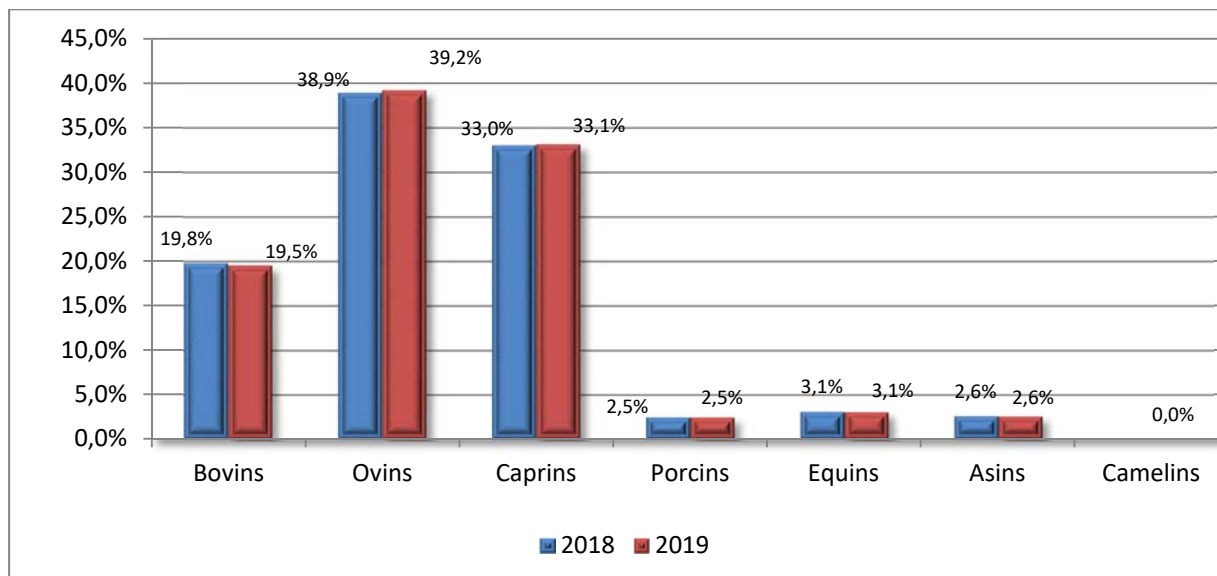
Les indicateurs clés habituellement retenus pour le suivi des performances du secteur de l'élevage portent sur les effectifs du cheptel (bovins, ovins, caprins, porcins, équins, asins et camelins) et de la filière avicole (volaille industrielle et traditionnelle), mais aussi sur la production nationale annuelle de viande et abats, de lait, d'œufs de consommation, de cuirs et de peaux.

### **X.2.1. ETAT DU CHEPTEL ET DE LA VOLAILLE**

#### ***X.2.1.1. Le cheptel***

L'effectif du cheptel est évalué en 2019 à 18 813 mille têtes, après 18 314 mille têtes en 2018 soit une augmentation de 2,7% en 2019. Cette hausse enregistrée est principalement imputable au croît des principales composantes du cheptel. Ainsi, il est observé une bonne tenue des effectifs dans la filière d'élevage des ovins (+ 3,5%), des caprins (+3,0%) et des bovins (+1,2%).

**Graphique X-1 : Répartition du cheptel en 2018 et 2019**

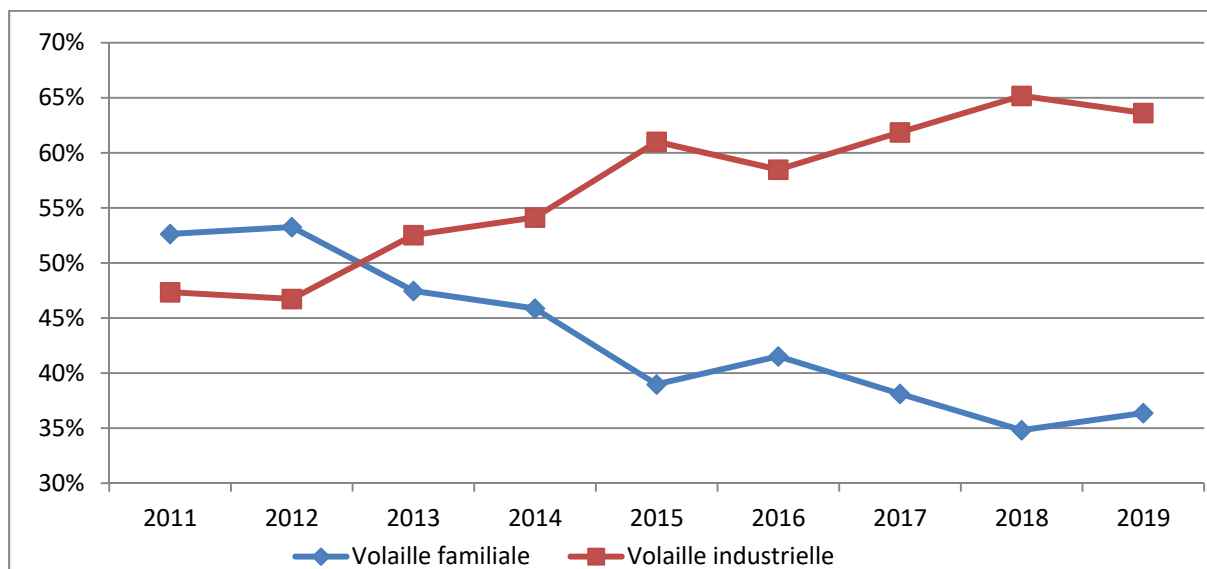


Source : MEPA/Direction de l'Élevage

**X.2.1.2. La volaille**

L'effectif de la volaille s'élève à 80 733 mille têtes en 2019 contre 81 492 mille têtes en 2018, soit une baisse de 0,9% de l'effectif. Cette situation est expliquée par une contraction de l'effectif de la volaille industrielle (-3,3%). Elle est, toutefois, atténuée par la progression de l'effectif de la volaille familiale (+3,5%). Cette dernière représente 36,4% de l'effectif global en 2019.

**Graphique X-2 : Evolution des poids dans la filière avicole entre 2011 et 2019**

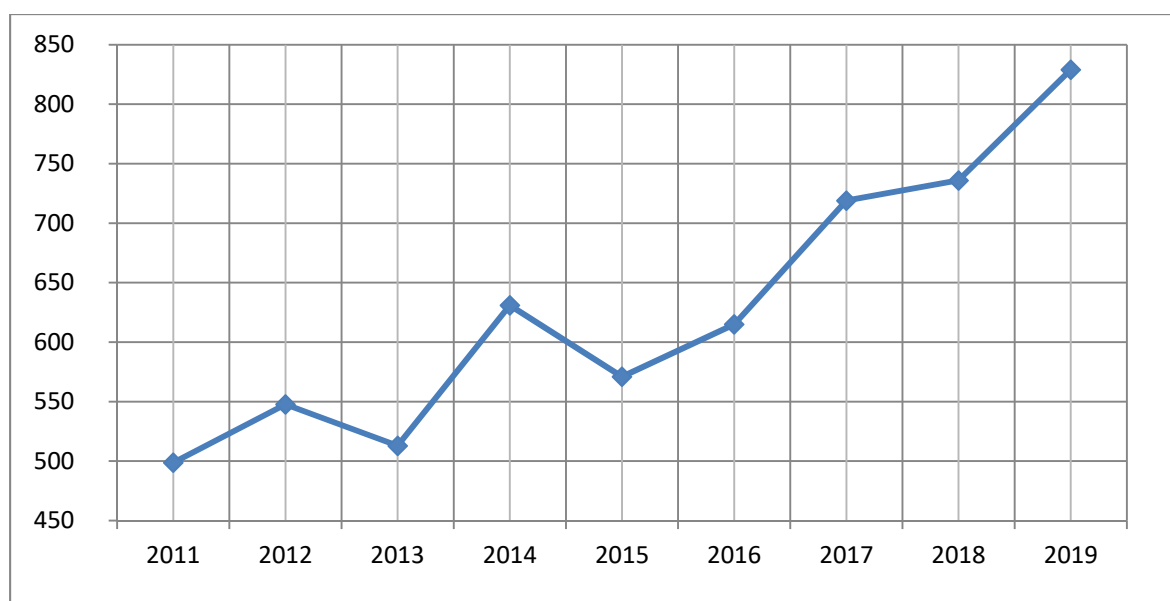


Source : MEPA/Direction de l'Élevage

### X.2.1.3. Les œufs

La production d'œufs de consommation est passée de 736 millions d'unités en 2018 à 829 millions d'unités en 2019, soit une augmentation de 93 millions d'unités (en valeur absolue). Cette performance (+12,6%) est en liaison avec l'amélioration des pratiques d'élevage avicole menées depuis quelques années et le dynamisme du secteur privé. Depuis l'année 2015, il est amorcé une bonne orientation de l'activité qui se poursuit en 2019 (voir graphique).

**Graphique X-3 : Evolution du nombre d'œufs de consommation entre 2011 et 2019 (en millions d'unités)**

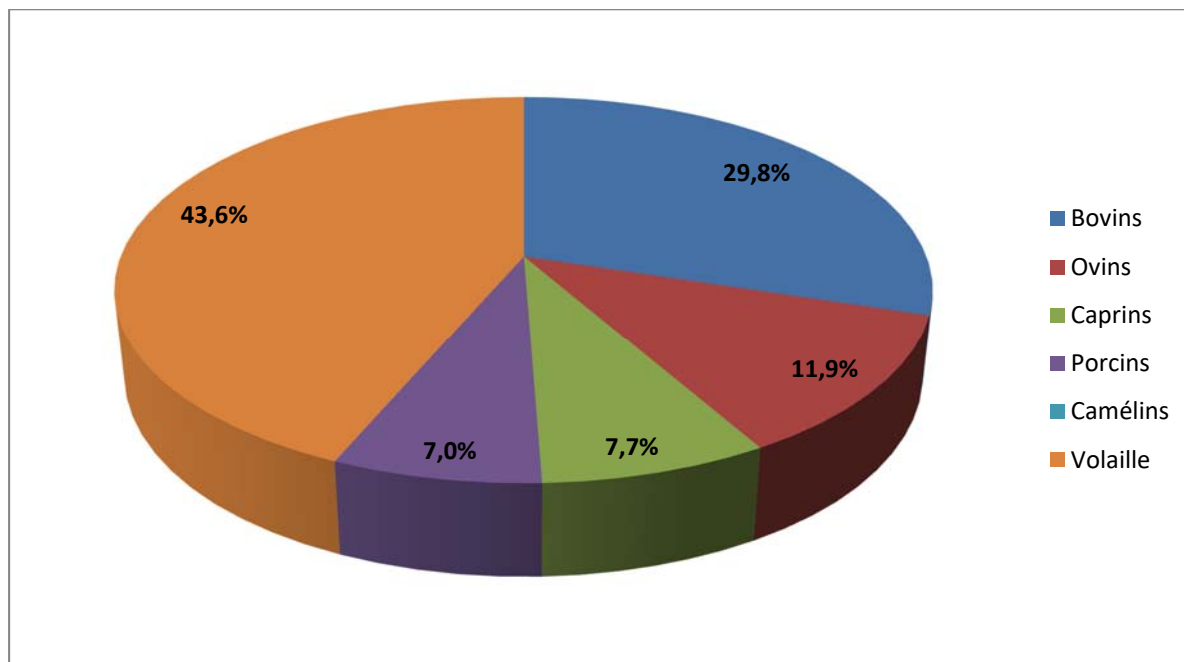


Source : MEPA/Direction de l'Élevage

### X.2.1.4. La viande et les abats

La hausse de la production de viande et d'abats amorcée depuis 2013, s'est poursuivie en 2019 avec une évolution de +4,5%. A cet égard, la production de viande et abats s'est établie à 267 358 tonnes en 2019 contre 255 830 tonnes en 2018. Ce résultat est en liaison avec le bon comportement de la production de viande et des abats de la volaille (+10,5%), de porc (+4,9%) et de bovins (+4,3%). Toutefois, il est noté une baisse de 1,2% des ovins et de 14,1% de celle des caprins.

Graphique X-4 : Répartition de la production de viande et abats en 2019(%)



Source : MEPA/Direction de l'Élevage

#### ***X.2.1.5. Le lait<sup>1</sup>***

En 2019, la production nationale de lait s'est établie à 264,6 millions de litres contre 249,4 millions de litres en 2018, soit une augmentation de 6,1% par rapport à l'année précédente. Ce résultat est consécutif à la performance de l'activité de l'élevage moderne (races pures exotiques), qui a connu une progression considérable en 2019 pour ressortir à 45,7 millions de litres, après 22,0 millions de litres en 2018. Cependant, la hausse de la production de lait a été limitée par les contre-performances notées dans l'activité d'élevage de type mixte (-5,0%), ainsi que de celle de type pastoral (-2,9%).

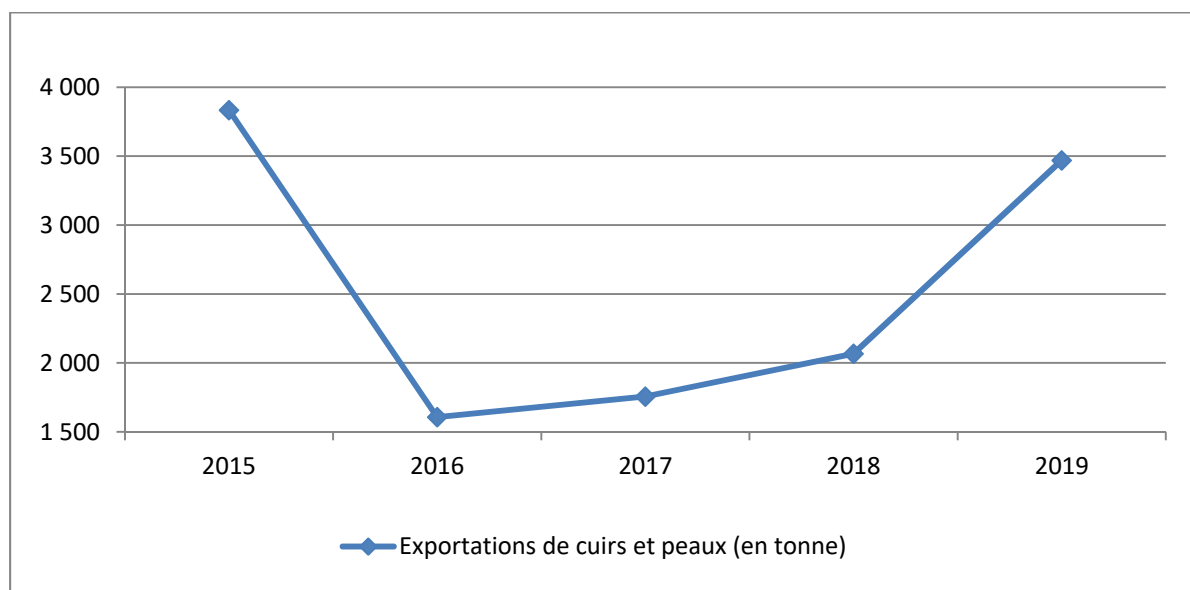
#### ***X.2.1.6. Les exportations de cuirs et peaux brutes***

La bonne tenue des exportations de cuirs et peaux amorcée depuis 2016, s'est poursuivie en 2019, avec une hausse de 67,9%. En effet, elles se sont établies à 3 470 tonnes en 2019 contre 2 067 tonnes en 2018.

<sup>1</sup> Les données proviennent de la direction de l'élevage



**Graphique X-5 : Evolution des exportations des cuirs et peaux entre 2015 et 2019 (en tonnes)**



Source : ANSD, Note d'Analyse du Commerce extérieur

## X.2.2. INDICATEURS MACROECONOMIQUES

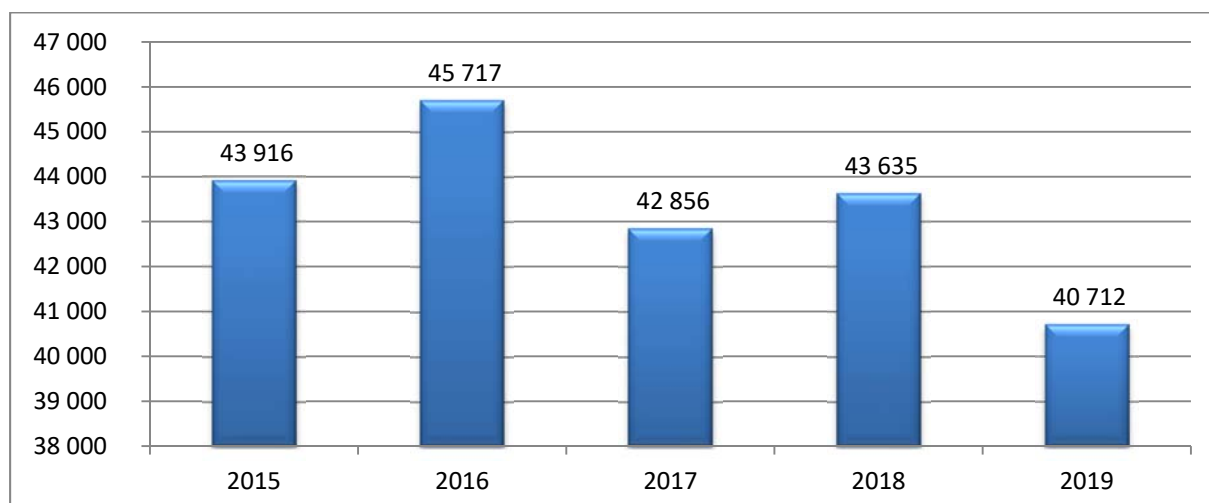
La valeur ajoutée de l'élevage a augmenté de 2,9% en 2019 en termes réels, après 3,8% en 2018. De plus, il faut noter que le poids de l'élevage dans le secteur primaire est passé de 23,7% en 2018 à 23,4% en 2019.

S'agissant de la part de l'élevage dans le PIB, elle est ressortie à 3,4% en 2019 contre 3,5% en 2018.

En terme nominal, la valeur ajoutée créée par la branche élevage s'est établie à 492 milliards de FCFA en 2019 contre 468 milliards en 2018.

Comparées à l'année 2018, les importations de produits laitiers en valeur ont baissé de 6,7% en 2019. En effet, elles sont passées de 43 635 millions de FCFA en 2018 à 40 712 millions de FCFA en 2019.

**Graphique X-6 : évolution des importations de produits laitiers en valeur entre 2015 et 2019 (en millions de FCFA)**



Source : ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

S'agissant des importations des moutons de Tabaski, elles ont porté sur un effectif global de 235 799 têtes en 2019 contre 402 438 têtes en 2018, soit une baisse de 41,4%. Néanmoins, 3 593 moutons sont restés invendus au lendemain de la Tabaski de 2019 contre 124 903 en 2018.

### **X.2.3. CONTRAINTES DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE**

Le secteur de l'élevage fait face à certaines contraintes qui freinent son développement. Ces contraintes sont principalement liées à :

- l'insuffisance de la couverture sanitaire et de la sécurité alimentaire du cheptel ;
- l'accès au crédit ;
- le vol de bétail ;
- les difficultés liées à la collecte, à la transformation, à la conservation et à la distribution des produits animaux ;
- une faible capacité des organisations de producteurs ;
- l'insuffisance de financement dans le secteur.

## Conclusion

Dans le but de contribuer à l'autosuffisance alimentaire, l'Etat du Sénégal a mis en place des stratégies et programmes visant l'augmentation et la sécurisation des productions animales, ainsi qu'à l'amélioration de leur qualité. Etant un secteur très important, l'élevage contribue à lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Au regard de l'évolution du secteur, il est constaté un ralentissement de la croissance de l'activité avec une progression de 2,9% en 2019, comparée à l'année 2018 où sa valeur ajoutée s'est accrue de 3,8%. Cette perte de vitesse est expliquée principalement par la contre-performance enregistrée dans la production de viande et d'abats d'ovins (-1,2%) et de caprins (-14,1). Cependant, il faut retenir que la production de viande et d'abats de la filière avicole a enregistré une hausse de 10,5%. Au titre des effectifs, il est observé un repli de l'effectif de la filière avicole (-0,9%), imputable à un repli de celui de la volaille industrielle (-3,3%).